

COURRIER DES LECTEURS

Dans cette rubrique, nous faisons écho à toute question posée par un lecteur. Ou bien nous tâchons d'y répondre nous-mêmes, ou bien nous sollicitons l'aide d'autres lecteurs. Ecrire au responsable de la rubrique Gilbert Walusinski, 26 Bérengère, 92210 Saint-Cloud.

Question 1 Sur l'enseignement de l'astronomie

Bernard Carbonneaux, instituteur à Aubigny les Pothées, dans les Ardennes, nous écrit qu'il fait observer les mouvements du Soleil à ses élèves par le mouvement des ombres dans la cour de récréation ; avec un matériel très simple, il fait découvrir les taches du Soleil. Il a fabriqué un télescope de 300 mm de diamètre avec lequel ses élèves voient des objets faciles. La question qu'il pose va plus loin : "Il faut aider les instituteurs dans ce domaine. Il faudrait consacrer une place officielle à l'astronomie dans la formation de l'instituteur au même titre que la musique, l'histoire ou les sciences naturelles... N'est-ce pas au CLAE de mener une action efficace en ce sens ?"

La lettre de notre Collègue est doublement intéressante. En premier lieu, elle témoigne de ce qui est possible, dès maintenant, dans tous les cas où l'enseignant a le souci de demander à ses élèves d'avoir de temps en temps la tête en l'air ! Autrement dit, leur apprendre à observer, ce qui n'est pas seulement voir mais réfléchir à ce qu'on voit, analyser les observations, les classer, les consigner, les exploiter. Encore faut-il que l'enseignant ait lui-même acquis une formation convenable.

C'est le deuxième intérêt de la lettre de M. Carbonneaux. Pourquoi a-t-il réussi dans cette voie, alors que d'autres collègues ne pensent pas à faire ces observations ? Faut-il laisser le hasard des circonstances ou les goûts personnels décider de la formation des enseignants ? Il y a un moyen d'action immédiat : multiplier les échanges entre nous par les Cahiers Clairaut. M. Carbonneaux suggère que le Comité de Liaison Astronomes Enseignants intervienne auprès des Ministères de l'Education et des Universités afin que l'astronomie ait

une place officielle dans la formation des enseignants, autrement dit, que le CLAE ait en la matière l'action d'un groupe de pression.

Jusqu'ici nous n'avions pas envisagé ce mode d'action, nous consacrant à une action directe auprès des enseignants et des astronomes : favoriser leurs rencontres, multiplier échanges et moyens d'information. Une action plus officielle et plus revendicative est-elle souhaitable ? Par quels moyens ? Avec quelles chances de succès ? Cela vaudrait la peine qu'entre nous, ici, nous en discutions.

Question 2 Sur les phases de la Lune

M. André Philippe, de Wittelsheim en Alsace, approuve la rédaction d'avoir rappelé le moyen mnémorique de reconnaître le premier  $\text{D}$  ou de dernier  $\text{C}$  quartier et son caractère relatif. Il ajoute : "Quand j'étais jeune, mon Père m'enseignait une autre méthode. Au premier quartier, la Lune dessine la lettre D alors qu'elle Croît, au dernier quartier, elle dessine la lettre C alors qu'elle Décroît. Ainsi rejoint-on le dicton "la Lune est menteuse"... Notons encore que cette méthode est aussi un faux moyen mnémorique ; la Lune est menteuse chez nous, elle ne l'est pas en Terre de Feu. Pour les gens de l'équateur, la Lune est vraiment lunatique puisqu'elle dit vrai ou faux suivant les cas. En conclusion, comme éducateurs laissons de côté les faux moyens mnémoriques, retenons la chose telle qu'elle est, universellement : la Lune prend du retard par rapport au Soleil dans le mouvement diurne.

Tout à fait d'accord avec cette conclusion. Mais je voudrais revenir sur l'aspect de la Lune pour un observateur placé sur l'équateur terrestre. Ne dépend-il pas de la déclinaison de la Lune au moment considéré ? Les éphémérides montrent que chaque mois la déclinaison de la Lune d'une amplitude de plus de  $36^\circ$  autour de zéro.

Question 3 Bouddha et Clairaut

Plusieurs lecteurs ont reçu le N°3 des Cahiers sous une bande agglomérée d'un superbe timbre représentant le Bouddha du temple de Borobudur à Java. Ils demandent quel rapport il y avait entre Clairaut et le bouddhisme.

La réponse est simple : aucun, ce timbre était notre luxe car il coûtait 1,80F . L'histoire vaut la peine d'être contée.

Nous avons fait les démarches réglementaires pour déposer le titre Les Cahiers Clairaut puis pour obtenir un numéro d'inscription à la "Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse". Ce numéro est en effet indispensable pour envoyer les exemplaires avec un timbre de 0,35 F au lieu de 1,80 F soit une économie de 1,45 F par exemplaire qui, par contre nous prive de Bouddha au bénéfice d'une Sabine !

Après un premier essai infructueux, nous devons poursuivre nos efforts pour convaincre la CPPAP susdite que nous sommes bien une revue périodique : indiquer le nom des saisons ne suffit pas, il faut indiquer le mois... Bien entendu, nous nous conformerons à ces exigences et nous espérons ainsi bénéficier du tarif réduit. Sinon, nos lecteurs comprendront que les 15 F d'abonnement annuel ne suffiraient plus.

Question 4      Sur le calendrier

D'une lettre de M.K.Spié, 17 rue Evariste Galois à Paris:  
"Puis-je avoir confiance dans l'indication des saisons donnée par les agendas d'usage courant ?"

Réponse : en général, vous pouvez avoir confiance mais il faut toujours être vigilant et se reporter aux Ephémérides du Bureau des Longitudes que les éditeurs des agendas recopient parfois un peu vite...

Ainsi, beaucoup d'agendas 1979 annoncent que l'été commence le 21 juin. Il faut lire 22. En effet, le solstice a lieu le 21 juin à 23 h 56 mn 50 s TU ; le calendrier et les agendas usuels sont lus par des personnes utilisant le temps légal TU + 2 h ; pour elles, le solstice a donc lieu le 22 juin à 1 h 56 mn 50 s.

Nous avons transmis cette explication à K.Spié qui a aussitôt réagi : "ça change tout"!

Misères de notre temps : dans Le Monde daté 3 février 1979 (qui paraît le 2) on pouvait lire l'entrefilet suivant :  
"M.Alain Peyrefatte, ministre de la justice, assurera l'intérim du premier ministre pendant le voyage de celui-ci au Canada du 8 au 3 janvier."